

 RÉSERVE NATURELLE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE	Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine	2024																				
Opération	IP 15 Gestion des bois et des haies																					
Objectif	Conserver les haies et les zones boisées																					
Méthode	<p>Les bois ne couvrent qu'une part infime du territoire de la réserve. Les haies sont un peu plus représentées notamment à Cressenval. Ces habitats ne constituent pas un enjeu majeur mais nécessitent néanmoins des opérations d'entretien pour assurer leur conservation sans permettre leur extension. Il s'agit d'entretenir des faciès fermés et semi-ouverts.</p> <p>La zone de non-chasse du Hode regroupe plusieurs entités dédiées à l'accueil des oiseaux d'eau hivernants. Toutefois ce site possède des problématiques concernant le dérangement périphérique. Le gestionnaire de la Réserve Naturelle a promulgué dès 2020 une série d'actions visant à limiter ces perturbations. Parmi elles, la constitution d'un talus en bordure de zone de non-chasse a été retenue. Un abattage préalable d'un alignement en peupliers cultivars a dû être réalisé.</p> <p>Pour rendre ce sentier pédestre plus structuré et identifiable, le maintien et le redéploiement d'arbres taillés en tête à été choisi. Ces arbres permettent entre autres d'accueillir des cortèges de mammifères (<i>Pipistrellus Nathusii</i>) et d'insectes xylophages rares (<i>Lucanus cervus</i>, directive habitat).</p> <p>Entre 2021 et 2023, une série d'action ont été réalisées et permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'abattage de peupliers et d'espèces dites 'cultivars'. - La conservation d'un alignement par taille de peupliers tête à. - Le renforcement de la valeur écologique du site par la réintroduction du peuplier noir, espèce autochtone et quasi disparue. <p>Afin de pérenniser la quiétude sur le sentier du Hode, de nouvelles plantations de Prunelliers ont été mises en place aux abords immédiat des observatoires dès 2024.</p>																					
Résultats	<p>Résumé des travaux sur le Hode</p> <table border="1" data-bbox="437 1480 1421 1803"> <thead> <tr> <th></th> <th>Abattage</th> <th>Taille en tête à</th> <th>Replantation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2021</td> <td>55</td> <td>21+3 frênes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>15</td> <td>24</td> <td>96</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>64</td> <td>22</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2024</td> <td></td> <td></td> <td>140</td> </tr> </tbody> </table>			Abattage	Taille en tête à	Replantation	2021	55	21+3 frênes		2022	15	24	96	2023	64	22		2024			140
	Abattage	Taille en tête à	Replantation																			
2021	55	21+3 frênes																				
2022	15	24	96																			
2023	64	22																				
2024			140																			

Renforcement de la quiétude du site du Hode

Courant mars 2024, de nouvelles plantations de prunelliers (*Prunus spinosa*) issues de souche spécifiées ont été mises en place sur les talus bordant les observatoires et sur les abords de l'accès agricole.

Ces arbustes épineux permettront de canaliser le public mais aussi d'offrir un écran de branchages denses en hiver pour favoriser la quiétude aux abords des observatoires. Enfin, leurs baies sont appréciées des oiseaux en hiver et renforce l'attractivité aviaire du site.

Au total une centaine d'arbustes, répartis sur les abords de 2 observatoires et de l'accès agricole à la zone de quiétude, ont été plantés.



Replantation et renforcement des alignements avec le peuplier noir

Bien que non soumise au code forestier, l'opération de coupe à blanc de mars 2021 a été compensée par la replantation d'un alignement sur l'accotement Ouest de la route du bac. En mars 2022, un arbre a été planté tous les 7 mètres soit 96 pieds. Dans les alignements historiques et après entretien, un renforcement a aussi été réalisé. L'espèce locale réintroduite est le Peuplier Noir var vallée de seine (*Populus nigra nigra var vallée de seine*) dont les populations sont quasi éteintes et qui fait l'objet d'un plan de sauvegarde au niveau de l'ensemble du bassin versant de la Seine. Les plants ont été commandés chez une pépinière certifiée permettant une traçabilité génétique. Les plantations ont été faites début mars 2022 avec l'aide de bénévoles issus de la plate-forme Action de chez Total Energie. L'ensemble des plants ont ensuite été paillés pour favoriser leurs reprises. Un re-paillage du pied des plantations a de nouveau été réalisé en juillet 2022 avec l'aide d'une association de réinsertion afin de favoriser une hygrométrie plus importante et limiter la compétition interspécifique. Fin 2023, une vingtaine d'arbres n'avaient pas repris et une autre vingtaine ont été volés.

Début mars 2024, une quarantaine d'arbres manquants au sein des alignements ont été remplacés, notamment via un nouvel appel à des bénévoles.



Entretien des sentiers pédestres ouvert au public.

L'accueil du public reste une mission du gestionnaire de la Réserve Naturelle. Le sentier d'amfard, du Hode et du bois de Tancarville sont en accès libre. Leurs longueurs cumulées atteint plus de 15 kilomètres de long et sont la plupart du temps dans ou à proximité de boisements (voir carte ci-après). Ces sentiers pédestres nécessitent d'être entretenus régulièrement afin de garantir leur accessibilité au plus grand nombre.

3 à 4 entretiens par an sont ainsi réalisés en interne. Ces travaux usent le matériel de taille, d'abattage et de débroussaillage qu'il faut régulièrement entretenir ou remplacer.



Commentaires et préconisations	<p>L'objectif de cette opération vise à la fois la conservation des alignements présents mais aussi leur renforcement y compris d'un point de vue patrimonial.</p> <p>Au Hode, les objectifs ont été atteints. L'opération d'élagage a permis de maintenir un alignement historique et permet de renforcer l'identité du territoire par un paysage très typé. La conservation d'espèces d'arbres vieillissants dont l'âge estimé serait aux alentours des 80 ans permet de conserver toutes les espèces associées aux boisements sénescents dont certaines sont protégées par la directive Habitats. Le renforcement des alignements par une espèce locale quasi disparue permet aussi d'accroître leur valeur écologique. Une seconde intervention a toutefois été nécessaire pour remplacer les arbres n'ayant pas repris (des suites probables de la sécheresse de 2022) ou volés.</p> <p>Un point de vigilance concerne le devenir des alignements au nord des limites de la RNNES. Cet alignement vieillissant mériterait aussi un entretien pour favoriser sa conservation. Ce linéaire de 1700 ml décline rapidement. Les vieux sujets tombent au sol et ne sont pas remplacés.</p> <p>En 2024, ces actions ont été complétées par la plantation d'espèces plus arbustives comme les prunelliers (<i>Prunus spinosa</i>) pour renforcer la quiétude du site aux abords des observatoires et de l'accès agricole.</p> <p>Enfin le développement des sentiers pédestres sur la Réserve naturelle, sur plus de 15 kilomètres, engendre un entretien certain pour permettre à un large public d'accéder à ces espaces naturels. Même réalisé en interne, le matériel d'entretien de coupe et d'abattage doit être entretenu régulièrement et rapidement remplacé.</p>
---------------------------------------	--